

**CONSTRUCTION D'UN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS
(CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT)
ET D'UN PREAU SUR LE SITE DE L'ECOLE LA FONTAINE
RAPPORT D'ACTIVITE SUR L'ACTION REALISEE**

Avec 2 882 habitants, la commune de Frontenay-Rohan-Rohan est un chef-lieu de canton doté d'une bonne activité économique et d'une animation éducative, culturelle et de loisirs portés par un réseau associatif dense et actif et ouvert sur le territoire.

L'effectif de l'école élémentaire LA FONTAINE (renommée Brigitte COMPETISSA) pour l'année scolaire 2019-2020 est de 154 élèves répartis en 8 classes. L'accueil collectif de mineurs accueille jusqu'à 60 enfants sur le site, tant sur les temps périscolaires que sur l'extrascolaire.

Le site de l'école LA FONTAINE – Brigitte COMPETISSA, intégralement réhabilité, comporte également un espace documentaire multimédias accessible à tous publics, un espace nature, et le Centre de Loisirs sans hébergement objet de la présente de subvention FEADER dans le cadre de l'opération 7.4.1 « développement des services de base pour la population rurale ».

Le site jouxte le collège. Il est implanté en centre bourg, proche des infrastructures culturelles et sportives et d'un vaste parc acquis en 2016 par la commune. Il est à noter un accompagnement Pédibus des élèves animés par l'association des parents d'élèves et des bénévoles.

Le service de restauration scolaire est assuré tous les jours y compris le mercredi pour les enfants fréquentant l'accueil collectif de mineurs et pendant les vacances scolaires à l'occasion des activités extra scolaires proposées par une association gestionnaire. Le service est occasionnellement ouvert aux usagers extérieurs (stagiaires, artistes, visiteurs...).

L'opération a coûté :

	Montant TOTAL TTC	Part HT Eligible au FEADER	Montants éligibles selon convention
Travaux	2 061 756.44	559 587.92	550 881.67
Frais généraux	174 933.64	60 686.35	60 769.88
Total HT	2 238 690.08	619 274.27	611 651.55

le plan de financement concernant cette opération est le suivant :

Financeurs	Montant non co- financé par le FEADER en €	Montant co- financé par le FEADER en €	Montant de l'aide prévisionnelle maximale en €	Montant maximal de FEADER correspondant attribuer en €
Etat DETR	56 602.27	65 728.04	122 330.31	111 915.31
Etat STDIL	2 153.70	0.00	2 153.70	0.00
Région FRIL	100 000.00	0.00	100 000.00	0.00
Département CAP 79	1 974.00	0.00	1 974.00	0.00
Autres financeurs publics CAF 79	150 000.00	0.00	150 000.00	0.00

Autres financeurs publics Communauté d'agglomération du Niortais	947.92	0.00	947.92	0.00
Total aides publiques			377 405.93	111 915.31
				489 321.24
Autofinancement privé (n'appelant pas de FEADER)				130 948.43
Contributions privées (EDF)				0.00
Assiette éligible retenue au FEADER				611 651.55
Recettes				0.00
Dépenses écartées (hors assiette type opération)				0.00
Montant de l'Opération HT				620 269.67